



CELESTIA CONSTRUCTION

(Siret : 88172858800032)

M. ALVAREZ
44 Chemin Des Pareuses
74370 FILLIERE



Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 29 avril 2025 au 29 avril 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 23/12/2024 : 169443884 A 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)
- décennale au 23/12/2024 : 169443884 A 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)



Numéro QualiPAC : QPAC/64181

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 31 janvier 2025

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



QualiPAC est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 29 avril 2029 pour QualiPAC module chauffage et ECS